

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 8 février 2017 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Armand Savoie, secrétaire exécutif  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE17 0103**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 février 2017, en y retirant les articles 20.021, 30.009, 60.001, 60.002 et 60.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE17 0104**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE17 0105**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE17 0106**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE17 0107**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE17 0108**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE17 0109**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois assorti de 2 options de prolongation de 12 mois supplémentaires jusqu'au 19 février 2022, pour la fourniture produits chimiques et d'accessoires pour les piscines de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, VWR International Co., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15246 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1167360004

---

**CE17 0110**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Altec industries ltd, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'acquisition d'un camion-nacelle avec châssis-cabine, plateforme et engin élévateur, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 640 793,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15630 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1164922006

---

**CE17 0111**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à l'organisme à but non lucratif Resto Plateau, pour une période de 24 mois, pour la distribution de nourriture aux détenus, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 420 532 \$, taxes non applicables, conformément à l'offre de service de cet organisme en date du 17 novembre 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1162844001

---

**CE17 0112**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente d'achat contractuelle, d'une durée de trente-deux mois, pour la fourniture et la livraison de chlorhydrate d'aluminium pour les usines de production d'eau potable Atwater et Charles-J.- Des Bailleurs;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Kemira Water Solutions Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15685 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1166362003

---

**CE17 0113**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, aux mêmes conditions, la prolongation de 12 mois du contrat à Groupe de sécurité Garda senc. (CM14 0273) pour la fourniture d'un service de sécurité au Biodôme de Montréal et au Planétarium Rio Tinto Alcan, soit du 25 mars 2017 au 24 mars 2018, pour une somme maximale de 1 011 957,36 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1175034001

---

**CE17 0114**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, avec l'option d'une prolongation de 12 mois, pour la fourniture sur demande de produits HACH pour les analyses de chlore dans l'eau, pour l'ensemble des usines de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau et de la Division de l'expertise technique du Service de l'environnement;
- 2- d'accorder à VWR International Co., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15631 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable et de la Division de l'expertise technique, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166362002

**CE17 0115**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Services d'entretien Alphanet inc. le contrat pour le service d'entretien sanitaire du quartier général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour une période de 36 mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 750 056,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15555 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1164512005

**CE17 0116**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, pour une période de dix mois, les commandes pour la fourniture de services de gestion des brigades de propreté, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15761 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Groupe information travail inc.	Gestion des brigades de propreté - secteur 1 - (Ville-Marie)	947 464 \$
GDI Services (Québec) S.E.C.	Gestion des brigades de propreté - secteur 2 -(Le Plateau-Mont-Royal)	751 982,49 \$

GDI Services (Québec) S.E.C.      Gestion des brigades de propreté -      837 817,08 \$  
secteur 3 - (Le Sud-Ouest et Côte-des-  
Neiges–Notre-Dame-de-Grâce)

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177102002

---

#### **CE17 0117**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande d'alternateurs et de démarreurs, pour le groupe d'articles no 1, dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville ;
- 2 - d'accorder à Techno CVC inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-13890 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil municipal :

- 4 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande d'alternateurs et de démarreurs, pour le groupe d'articles no 2, dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 5 - d'accorder à UAP inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-13890 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1167528002

---

#### **CE17 0118**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, pour la fourniture des compteurs d'eau potable et des raccords afin d'assurer l'approvisionnement des équipements;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les articles et pour les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, les commandes à cette fin, pour une période de vingt quatre mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15781 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Réal Huot inc.	1	783 359,11 \$
Nouvelle Technologie (TEKNO) inc.	2, 3, 4	1 046 103,12 \$
Les Compteurs Lecomte ltée	5	93 934,35 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1177518001

---

#### **CE17 0119**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 250 369,56 \$, taxes incluses, pour le projet de réfection des douches et de travaux divers au Pavillon La Fontaine situé au 1301, rue Sherbrooke Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Ardec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 227 949,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5888;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1176627001

---

#### **CE17 0120**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 148 009,57 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout et de conduites d'eau dans l'axe central et les avenues transversales dans le cadre du projet du site Outremont, dans l'arrondissement d'Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Excavation Loiseau inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 854 823,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221709;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1164021004

---

**CE17 0121**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve Montagne », une dépense maximale de 542 890,41 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, de marquage et d'architecture du paysage, dans l'avenue McGill College, la rue Sainte-Catherine, la place Phillips, la côte du Beaver Hall, la rue du square Victoria, la rue McGill et la place D'Youville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 461 890,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329705;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1161009017

---

**CE17 0122**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 8 889 602,28 \$, taxes incluses, pour la rénovation de la cour de services Dickson, lot 1, située au 2150 rue Dickson, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Axe construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 065 496,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5881;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1165364001

---

**CE17 0123**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 282 052,50 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Fleury, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Quadrax et Associés Entrepreneurs généraux, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 840 050 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5877;



3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1166676002

---

**CE17 0124**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 759 564,49 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Sherbrooke et le boulevard Langelier, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 487 564,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 288704 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1167231062

---

**CE17 0125**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de prolongation du contrat pour la surveillance de chantier avec Transit Arpenteurs-géomètres inc. (202 068,56 \$, taxes incluses, multiplié par le taux d'inflation tel que publié par Statistique Canada, moyenne des 12 derniers mois) et Géninov inc. (197 527,05 \$, taxes incluses multiplié par le taux d'inflation tel que publié par Statistique Canada, moyenne des 12 derniers mois), conformément aux documents de l'appel d'offres public 1606;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer les projets de conventions pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1166850008

---

**CE17 0126**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de prolongation du contrat pour la surveillance de chantier avec Englobe Corp. (196 492,28 \$, taxes incluses, multiplié par le taux d'inflation tel que publié par Statistique Canada, moyenne des 12 derniers mois) et Infrastructurel inc. (210 231,79 \$, taxes incluses, multiplié par le taux d'inflation tel que publié par Statistique Canada, moyenne des 12 derniers mois), conformément aux documents de l'appel d'offres public 1605;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer les projets de convention pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1166850007

---

**CE17 0127**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et le sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour la construction et l'entretien d'un mur antibruit le long de l'autoroute 15, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Sauvé, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1167000005

---

**CE17 0128**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Société du Jardin de Chine de Montréal et la Ville de Montréal afin de confier à la Société du Jardin de Chine de Montréal la gestion du service de vestiaire au Jardin botanique de Montréal, pour une période de 12 mois.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1167530001

---

**CE17 0129**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 100 000 \$ à Les Productions Feux Sacrés inc. afin de réaliser le Rendez-Vous des Arts Métissés 2017, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1167233008

---

**CE17 0130**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier annuel de 100 000 \$, pour une période additionnelle de cinq ans, soit pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 à l'Orchestre symphonique de Montréal, pour favoriser l'accès à la culture et le rayonnement international de Montréal, métropole culturelle;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1166369003

---

**CE17 0131**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'amendement no 1 à l'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Régie des Installations olympiques (RIO), d'une durée de 5 ans, visant à formaliser et promouvoir leur volonté de collaboration axée sur le partage d'une vision commune du Parc olympique et d'Espace pour la vie, sur la coopération dans tous leurs domaines d'activités et sur la réalisation concertée de projets d'amélioration du territoire.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1160348003

---

**CE17 0132**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accepter une somme de 100 000 \$ en provenance de la Banque Toronto-Dominion (TD) pour la réalisation de la programmation 2017 et 2018 de la maison de l'arbre Frédéric-Back du Jardin botanique de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'entente de commandite entre la Ville de Montréal et la banque TD, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses de 100 000 \$ couvert par la contribution de la Banque TD;
- 4 - d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1166157009

---

**CE17 0133**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de décréter l'acquisition, par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, de deux (2) terrains situés en bordure de l'autoroute 20 à l'intersection de la 1<sup>re</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, constitué des lots 4 594 309 et 4 594 311 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, de même que l'acquisition de servitudes d'empiètement sur une partie des lots 4 594 310 et 4 594 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, possédant respectivement des superficies de 5,2 et 4,6 mètres carrés, aux fins de l'aménagement d'une bretelle d'accès, tel que montré sur les plans d'expropriation préparés par François Houle, arpenteur-géomètre et joints au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et le chef de la Division de la géomatique à signer les documents cadastraux pour et au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant;
- 3 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 4 - d'autoriser une dépense budgétaire de 367 920 \$, taxes incluses, pour ces acquisitions;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1160783003

---

**CE17 0134**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme sans but lucratif le Centre de la petite enfance l'Escargot inc., un immeuble constitué du lot 1 333 934 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie d'environ 978,3 mètres carrés, utilisé par un service de garde de la petite enfance, situé au 8055, rue Collette, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, pour une somme de 265 000 \$, plus les taxes applicables, représentant la valeur marchande du terrain seulement, pour un usage commercial, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte et les dispositions de la promesse d'achat signée en 1999, entre la Ville de Saint-Léonard et le CPE;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1153778002

---

**CE17 0135**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de première convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 9169-6260 Québec inc., à des fins de bureaux, un espace d'une superficie de 5 329 pieds carrés, au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 780, avenue Brewster, pour une période de 4 ans et 2 mois, soit du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 30 avril 2021, pour un loyer total de 557 303,32 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1175840001

---

**CE17 0136**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accorder à M. Jules Gagné et à M. Pierre Provencher un délai supplémentaire de 12 mois, soit jusqu'au 4 mars 2018, à titre gratuit, pour réaliser son obligation de construire, quant à un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Rousseau et Paul-Pau, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, tel que stipulé à l'acte intervenu devant M<sup>e</sup> Marjorie Béchar, notaire, le 4 mars 2014 et inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 20 595 345.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1174501002

---

**CE17 0137**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Projet Écosphère pour soutenir le programme Foire Écosphère - Environnement et Écohabitation 2017 (6<sup>e</sup> édition);
- 2 - d'approuver le projet un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1166717005

---

**CE17 0138**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 200 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la culture;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 200 000 \$ à Nuit blanche à Montréal inc., pour soutenir le financement des partenaires de diffusion de « La Nuit blanche à Montréal »;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1170018001

---

**CE17 0139**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 159 899,20 \$ à PME MTL Est-de-l'Île, dans le cadre du partage des actifs du Centre local de développement Anjou;
- 2 - d'approuver un projet d'addenda 2 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville et PME MTL Est-de-l'Île à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1167386003

---

**CE17 0140**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à Montréal, arts interculturels (MAI) pour la réalisation de son programme d'accompagnement et de mentorat, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications 2016-2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1163205003

---

**CE17 0141**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 319 100 \$, à Réseau réussite Montréal, pour 2017-2018, pour la réalisation du projet « Des quartiers persévérants pour la jeunesse montréalaise », à même le budget 2017 du Service de la diversité sociale et des sports prévu pour la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1167392003

---

**CE17 0142**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à La Table ronde du Mois de l'Histoire des Noirs pour la production et la promotion des outils de communication dans le cadre de la 26<sup>e</sup> édition du « Mois de l'Histoire des noirs, Édition 2017 »;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1165066009

---

**CE17 0143**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à l'incubateur MTLab pour couvrir les coûts d'aménagement de ses locaux, dans le cadre de l'enveloppe du Fonds de développement des territoires;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1167511001

---

**CE17 0144**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 500 000 \$ à Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE), pour la réalisation d'un projet de logements abordables pour étudiants sur un emplacement situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1160634002

---



**CE17 0145**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 114 860,02 \$, taxes incluses, dans le cadre des contrats 3 et 4 accordés à Coupes Forexpert inc. (CE16 0777), pour la prolongation des services de déchiquetage de branches d'arbres en bordure de rue, sur demande, majorant ainsi le montant total de ces contrats de 114 860,02 \$ à 229 720,04 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal:

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 208 908,06 \$, taxes incluses, dans le cadre des contrats 1, 2 et 5 accordés à Les entreprises Michele & Angelo Cardillo Ltée (CE16 0777), pour la prolongation des services de déchiquetage de branches d'arbres en bordure de rue, sur demande, majorant ainsi le montant total du contrat de 280 908,06 \$ à 561 816,12 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1174631002

---

**CE17 0146**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accepter le bénéfice de la lettre d'engagement signée par la société 9172-7743 Québec inc. (la « Société ») et par ses administrateurs en date du 24 janvier 2017;
- 2 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accorde la mainlevée totale du droit de résolution stipulé en sa faveur à l'acte de vente intervenu avec la Société, le 31 octobre 2012 devant M<sup>e</sup> Michael Beaudry, notaire, dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 19 535 107, sous réserve de la remise d'un chèque visé au montant de 12 195,30 \$, libellé au nom de la Ville de Montréal, représentant la compensation financière équivalente au montant des taxes municipales que la Société aurait normalement payées sur l'immeuble pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 23 décembre 2016, étant la date de la fin des travaux du bâtiment;
- 3 - de remettre la lettre de garantie bancaire de 313 030 \$ à la Société, sous réserve de la remise de la compensation financière mentionnée à l'article 2 de la présente recommandation;
- 4 - d'autoriser la directrice des transactions immobilières et de la sécurité, à signer l'acte de mainlevée du droit de résolution, conformément au projet d'acte soumis, sous réserve de la remise de la compensation financière mentionnée à l'article 2 de la présente recommandation.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1170783002

---

**CE17 0147**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, d'assumer la responsabilité du service de déchetage et de collecte, en bordure de rue, des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1174631001

---

**CE17 0148**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, les évaluations de rendement insatisfaisant du fournisseur Qualivac (NEQ 1167567461) réalisées par les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de Ville-Marie, dans le cadre du contrat pour les services de nettoyage de puisards, de drains de puisard, de paniers récupérateurs et de chambres de vanne incluant le transport et l'élimination des résidus. Cette compagnie sera ainsi inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1177568001

---

**CE17 0149**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 et de confier à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports le mandat de tenir une consultation publique portant sur les orientations contenues dans le projet de politique.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1166307003

---

**CE17 0150**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le Plan d'action 2017 de la Politique de l'enfant « Naître, grandir et s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »;
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour effectuer le suivi de la réalisation des engagements du Plan d'action 2017 tels que spécifiés au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1177392001

---

**CE17 0151**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater la firme Battista Turcot Israel Corbo s.e.n.c., avocats, à présenter une demande de reconnaissance du statut de participant pour le Service de police de la Ville de Montréal à la Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques, à représenter le Service ainsi que ses divers employés et dirigeants actuels appelés à témoigner devant la Commission;
- 2 - de mandater la Direction des affaires civiles du Service des affaires juridiques à présenter une demande de reconnaissance du statut d'intervenant pour la Ville de Montréal à la Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques, à représenter la Ville de Montréal ainsi que ses divers employés et dirigeants appelés à témoigner devant la Commission, à l'exception des employés relevant actuellement du Service de police de la Ville de Montréal;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1173302002

---

**CE17 0152**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain pour l'année 2017;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation pour l'année 2017 à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'au Carrefour du capital humain, au montant de 431 816,46 \$, taxes incluses;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1174784001

---

**CE17 0153**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à la Fédération canadienne des municipalités, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation 2017-2018 à la Fédération canadienne des municipalités, au montant de 240 190,06 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1174784004

---

**CE17 0154**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de nommer madame Alena Prochazka, maître en architecture et docteure en études urbaines, à titre de vice-présidente du Conseil du patrimoine de Montréal pour une durée de trois ans;
- 2 - de nommer madame Nicole Valois, architecte paysagiste et professeure, à titre de deuxième vice-présidente du Conseil du patrimoine de Montréal pour la durée de son mandat, soit jusqu'au 15 juin 2018;
- 3 - de remercier les vice-présidents sortants pour leurs contributions au Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1170132001

---

**CE17 0155**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la première partie de la programmation d'événements publics 2017;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public du 19 mars au 24 septembre 2017, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1170679001

---

**CE17 0156**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une subvention de 7 186 \$ provenant du Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien, dans le cadre de l'Accord Canada-France, et de 7 186 \$ provenant de la Société des Amis du Biodôme de Montréal (SABM) pour l'organisation de rencontres professionnelles entre le Biodôme de Montréal et l'Océanopolis de Brest en vue de l'acquisition et du renforcement de connaissances;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel ;
- 3 - d'autoriser la directrice du Biodôme de Montréal à signer, pour et au nom de la Ville, le projet d'Accord de subvention avec sa Majesté la reine du chef du Canada ainsi que le projet d'Accord de subvention avec la Société des Amis du Biodôme de Montréal (SABM), confirmant la réception de ces sommes.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1160715004

---

**CE17 0157**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- Afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) :
  - 1 - d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'un plan de communication pour la mobilité dans le cadre du projet Turcot;
  - 2 - d'autoriser une appropriation de 120 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études et d'analyses d'avant-projet préliminaire dans le cadre du projet de prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard l'Assomption et le nouvel accès au port;

- 3 - d'autoriser une appropriation de 400 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire et d'études environnementales dans le cadre du projet Boulevard – Emprise A440;
- 4 - d'autoriser une appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire, d'arpentage, de concertation de chantier et de communication dans le cadre du projet de la rue Peel;
- 5 - d'autoriser une appropriation de 77 400 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'activités de concertations et la production d'illustrations dans le cadre du projet réaménagement de la rue Sherbrooke Est dans le secteur de Pointes-aux-Trembles;
- 6 - d'autoriser une appropriation de 250 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire et d'études de faisabilité dans le cadre du projet de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance;
- 7 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la mise à jour de l'étude de 2001 (concept, tracé, géométrie, estimation) et la réalisation de certaines activités d'avant projet préliminaire dans le cadre du projet de raccordement du boulevard Langelier;
- 8 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet définitif dans le cadre du projet de réaménagement des quatre intersections du flanc Est du Mont-Royal;
- 9 - d'autoriser une appropriation de 400 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de marquage et de signalisation de voies cyclables;
- 10 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'étude d'implantation d'une véloroute qui reliera la piste cyclable du nouveau pont Champlain au centre-ville;
- 11 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'étude de caractérisation des infrastructures cyclables du canal Lachine;
- 12 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation du plan cadre vélo annoncé le 14 septembre 2016, par l'Administration, dans le cadre de sa stratégie « Vision zéro » en matière de sécurité routière;
- 13 - d'autoriser une appropriation de 55 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour finaliser le développement de l'outil nécessaire aux études de drainage des chaussées et trottoirs des rues qui n'a pu migrer avec Window7;
- 14 - d'autoriser une appropriation de 35 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour finaliser la partie du contrat pour l'aérotriangulation qui n'a pu se compléter en 2016, contrat nécessaire pour l'avant projet préliminaire et d'études de faisabilité des pistes cyclables;
- 15 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'achat de trois stations totales robotisées nécessaire pour le déploiement d'une nouvelle approche de levés terrains afin de maximiser les levés initiaux qui précèdent les projets de construction de rues intégrés;
- 16 - d'autoriser une appropriation de 32 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels dans le cadre de l'inventaire de la voirie afin d'assurer et respecter les échéances 2017;
- 17 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels en arpentage de construction assurant la livraison des levés terrains préliminaires pour la voirie deux ans avant la réalisation des travaux prévus;
- À la suite du changement de compétence des travaux d'aménagement et d'infrastructures au centre-ville :
- 18 - d'autoriser une appropriation de 1 735 549 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire et autres activités dans le cadre du projet de la rue Sainte-Catherine Ouest;

- 19 -d'autoriser une appropriation de 17 212 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études techniques dans le cadre du projet pilote de la galerie multi-réseaux;
- 20 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels et de marquage relatif à des travaux du projet de recouvrement Ville-Marie;
- 21 -d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire dans le cadre du projet de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance;
- 22 -d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une évaluation de capacité portante des travées 22 à 26 de l'autoroute Bonaventure;
- 23 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour auscultation des surfaces de roulement localisées dans les arrêts d'autobus et détermination des besoins et priorités d'interventions;
- 24 -d'autoriser une appropriation de 125 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT dans le cadre du projet IMAP pour du monitoring du projet, de l'expérience et de l'orientation éditoriale et un sondage de satisfaction de la clientèle;
- 25 -d'autoriser une appropriation de 31 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'évaluation des panneaux proposés pour le jalonnement dynamique (activités en support à l'orientation de la ville intelligente).

Adopté à l'unanimité.

30.012 1177326001

---

**CE17 0158**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 101 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service de la mise en valeur du territoire, pour financer un poste de conseiller en aménagement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la mise en valeur du territoire pour les années 2017 et suivantes.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1161633002

---

**CE17 0159**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur les services de collecte (16-049), les 10 ordonnances modifiant les ordonnances sur les services de collecte de matières résiduelles sur le territoire des arrondissements concernés par des changements au niveau des services de collecte, lesquelles sont jointes au présent dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1166717006

---

**CE17 0160**

Vu la résolution CA16 12285 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 6 décembre 2016;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Anjou (1636) », et d'en demander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1162072016

---

**CE17 0161**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissements (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.
- 2 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil de la Ville sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M. c. O-0.1) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1165322002

---



**CE17 0162**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites primaires d'aqueduc », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1163276001

---

**CE17 0163**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 925 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production de plans et devis détaillés, les travaux préalables requis visant le démantèlement de la marquise, l'éclairage et la signalisation temporaires et de la surveillance des travaux lors de la réalisation du projet de réaménagement de la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon Est », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1171009002

---

**CE17 0164**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le financement du programme de fouilles archéologiques de la phase 3 du projet d'expansion du musée », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1171103001

---

**CE17 0165**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 250 000 \$ afin de financer l'acquisition, l'installation et le déploiement de balises (ou panneaux) de jalonnement dynamique des stationnements hors rues », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1163962001

---

**CE17 0166**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 23 200 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1160390004

---

**CE17 0167**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 7 500 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1160390005

---

**CE17 0168**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 108 316 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1164207002

---

**CE17 0169**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 112 872 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1164207001

---

**CE17 0170**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « place Rodolphe-Rousseau » la nouvelle place publique située sur le lot 2 190 602 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, au centre des deux voies formant le boulevard Edouard-Laurin, entre la rue Gohier et le boulevard Décarie, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comme indiqué sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1174521001

---

**CE17 0171**

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération le bilan annuel 2016 de la qualité de l'eau potable de 14 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.- Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1177496001

---

**Levée de la séance à 10 h 07**

70.001

---

Les résolutions CE17 0103 à CE17 0171 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Anie Samson  
Vice-présidente du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville